

Conseil municipal de Sèvremoine

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017

Nombre des membres du conseil municipal en exercice : 158

Nombre de conseillers municipaux présents : 102

Date de la convocation : 24 mars 2017

Date d'affichage du compte-rendu et des délibérations : 11 avril 2017

Le jeudi trente mars deux mille dix-sept, à 20 h 00, le conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à Roussay, salle des loisirs, sous la présidence de Didier Huchon, maire.

Conseillers municipaux présents : (102) Véronique Antunes-Baptista, Alain Arial, Marie-Josèphe Audoin, Philippe Bacle, Claire Baubry, Magali Bellevaire, Marion Berthommier, Dominique Besnier, Marc Biélin, Daniel Billaud, Philippe Blanchard, Jérôme Boidron, Sylvie Boissinot, Isabelle Bouron, Jean-Luc Brégeon, Catherine Brin, Christophe Caillaud, Richard Cesbron, Julien Chambaraud, Cyrille Chiron, Eric Chouteau, André Chouteau, Jean-Paul Chupin, Paul Clémenceau, Rémy Clochard, Maryse Coutolleau, Jacques Deveau, Pierre Devêche, Anthony Drouet, Christelle Dupuis, Pascal Esnard, Alain Essolito, Jean-René Fonteneau, Jean-Marie Frouin, Régis Gaboriau, Julie Gaboriau, Philippe Gaboriau, Franck Gaddi, Stéphane Gandon, Roland Gerfault, Chantal Gourdon, Rebecca Graveleau, Florence Grimaud, Yohan Guédon, Sabrina Guimbretière, Rachel Hérault, Didier Huchon, Andrée Huchon, Christophe Huet, Serge Hulin, Patricia Kieffer, Colette Landreau, Joël Landreau, Hélène Landron, Hervé Launeau, André Léauté, Sandrine Lebon, Nathalie Leroux, Marie-Annette Levêque, Béatrice Lucas, Béatrice Mallard, Paul Manceau, Véronique Marin, Yves Marquis, Jean-Louis Martin, Benoît Martin, Sébastien Mazan, Mickaël Mégrier, Isabelle Mériaux, Allain Merlaud, Michel Merle, Marielle Michenaud, Chantal Moreau, Geneviève Morillon, Lydie Papin, Jean-Michel Pasquier, Nadia Pellerin, Alain Pensivy, Marie-Pierre Pérez, Dominique Pohnu, Marie-Line Poiron, Florence Poupin, Jacky Quesnel, Freddy Radigois, Christelle Raveleau, Julie Ripoché, Michel Ripoché, Michel Rousseau, Christian Rousselot, Sylvain Rousteau, Lydie Rouxel, Denis Sourice, Lydia Sourisseau, Marie-Claire Starel, Murielle Suzenet, Jean-Michel Taillé, Corinne Texier, Jean-Luc Tilleau, Marie-Isabelle Troispoils, Gérard Vibert, Denis Vincent, Isabel Volant.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (37)

Marie-Bernadette Audouin, Gilles Blanchard, Virginie Boinot, Emmanuel Breteau, Georges Brunetière, Solène Burgos, Yoann Chauvat, Mathieu Chevalier, Rita Chiron, Sandrine Clément, Rodolphe Conon, Etienne Coutolleau, Cécile Fleurance, Vanessa Fortin, Anthony Foulonneau, Cassandra Gaborit, Geneviève Gaillard, Thomas Goba, Hervé Griffon, Aurélie Groiseleau, Nathalie Grolleau, Philippe Guicheteau, Nicole Guinaudeau, Loïc Humeau, Clarisse Martin, Simon Merceron, Anthony Morin, Joël Praud, Marie-Odile Ransou, Aurélie Raulais, Bérangère Ripoché, Benoît Rotureau, Geordie Siret, Jean-Luc Suteau, Marie Viaud, Marc Vigneron, Sophie Vrain.

Secrétaire de séance : Jérôme Boidron

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (19)

Absents	Délégation de vote à
Laurence Adrien-Bigeon	André Léauté
Dominique Bochereau	Isabelle Bouron
Fabrice Bréhéret	Pierre Devêche
Eloïse Charrier	Maryse Coutolleau
Thierry Défontaine	Julie Ripoché
Thierry Derzon	Jean-Michel Taillé
Emilie Douillard	Rebecca Graveleau
Franck Dugas	Florence Poupin
Valérie Fouquet	Pascal Esnard
Soizic Frouin	Chantal Moreau
Claudine Gossart	Jacky Quesnel
Nathalie Griffon	Magali Beillevaire
Pierre-Marie Grimaud	Philippe Blanchard
Muriel Harraut	Claire Baubry
Mathieu Leray	Serge Hulin
Géraldine Piétin	Lidia Sourisseau
Jacques Roy	Jean-René Fonteneau
Laurent Vigneron	Christian Rousselot
Jessica Vilhem	Colette Landreau

PREAMBULE

Flash M de Mauges Communauté (mars 2017)

Ressources humaines

- Ouverture d'un poste d'attaché territorial contractuel pour une mission de 30 mois > préparation du transfert de la compétence assainissement
- Ouverture de trois postes au service Mobilités : 1 poste d'adjoint administratif et 2 postes de technicien

Vote du budget primitif 2017 : 31 911 664 €

- Economie et tourisme : 11 788 586 €
- Administration générale : 2 319 961 €
- S.D.I.S. : 2 161 612 €
- Environnement : 9 480 457 €
- Mobilité : 4 573 991 €
- Solidarités territoriales : 989 780 €
- Urbanisme et habitat : 597 257 €

Fixation des taux de fiscalité directe locale 2017

- Taux de C.F.E. : 20,78 %
- TH TFB et TFNB : 0 %

Mauges Communauté a voté 1 133 314 € de subventions à diverses personnes morales de droit privé : Mission Locale du Choletais, Clé des Mauges, NovaChild, Entente des Mauges, CPIE, Scènes de Pays, Offices du tourisme de la Vallée de l'Eure, Une autre Loire, Chemillé, etc.

Mobilités

- Adhésion à la centrale d'achat du transport public (CATP)
- Approbation de la convention de mutualisation de la plateforme de réservation du TAD avec le Conseil départemental de Maine-et-Loire

Secrétaire de séance

Jérôme Boidron est désigné secrétaire de séance.

Procès-verbal de la séance de conseil municipal du 26 janvier 2017

Le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 26 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

Présentation de 2 films relatifs à la collecte de mémoire sur les mines d'uranium

Marie-Claire Starel rappelle la volonté des élus municipaux de valoriser le patrimoine industriel. A ce titre, un livre avec DVD a déjà été diffusé, en lien avec la région et le département. Une collecte de mémoire a été organisée autour du récit des mines d'uranium qui prolonge le travail de scénographie autour de la maison du mineur. Les films présentent également la mine de Roussay. Ils font intervenir des témoins des anciens sites d'extraction, mineurs ou ouvriers de l'usine de traitement de Saint Crespin. Deux films sont présentés au conseil municipal, l'un comme une rencontre entre deux populations, l'autre sur la mine de Roussay.

Marie-Claire Starel fait part du décès il y a quelques jours de M. Lastas, l'un des premiers mineurs venant de Faymoreau. M. Lastas a œuvré pour l'ouverture de l'école publique de Saint Crespin et dans les syndicats. Cette arrivée des mineurs à Saint Crespin a représenté un choc de civilisation avec le monde paysan crespinois. Ces films relatent la rencontre enrichissante entre un monde industriel et un monde agricole.

Les films sont en ligne sur le site internet de la Région des Pays de la Loire.

Organisation des élections présidentielles et législatives en Sèvremoine

Richard Cesbron présente l'organisation sur Sèvremoine des élections présidentielles et législatives.

PRÉSIDENTIELLES :

1er tour : 23 avril 2017
2ème tour : 7 mai 2017

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 19h00

LÉGISLATIVES :

1er tour : 11 juin 2017
2ème tour : 18 juin 2017

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00

Les 18 006 électeurs de Sèvremoine voteront dans 18 bureaux de vote répartis dans les dix communes déléguées de Sèvremoine.

Richard Cesbron confirme à Gérard Vibert qu'une pièce d'identité est bien obligatoire pour voter. Un mandataire peut disposer d'une procuration d'un électeur inscrit dans l'une ou l'autre des communes déléguées de Sèvremoine, puisqu'il s'agit désormais de la même liste électorale entre toutes ces communes.

Christine Heslon

Monsieur le maire présente à l'assemblée Christine Heslon qui a intégré le 14 mars dernier les services administratifs de Sèvremoine, en qualité de directrice des services à la population. Par ailleurs, Bénédicte Mahé a été nommée responsable du service Infrastructures. Enfin, Emmanuel Le Huby a été nommé directeur des services techniques municipaux.

DELIBERATIONS

1. Administration générale

DELIB-2017-40

Désignation d'Yves Marquis à la commission municipale Bâtiments

Il est proposé au conseil municipal la désignation d'Yves Marquis, comme nouveau membre de la commission Bâtiments du conseil municipal de Sèvremoine.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DESIGNE Yves Marquis comme nouveau membre de la commission Bâtiments du conseil municipal de Sèvremoine.

2. Finances

DELIB-2017-41

Vote des comptes de gestion 2016 du budget principal de la commune et des budgets annexes bâtiments, lotissements, portage de repas, SPANC, assainissement collectif, caisse des écoles.

Le compte de gestion est établi par le receveur municipal qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses. Il retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours d'un exercice budgétaire. Il est obligatoirement transmis à la collectivité avant l'adoption du compte

administratif, avec lequel il doit concorder. Le compte de gestion est entendu, débattu et arrêté par l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
119	112	2	5

APPROUVE les comptes de gestion 2016 du budget principal de la commune et des budgets annexes bâtiments, lotissements, portage de repas, SPANC, assainissement collectif et caisse des écoles.

DELIB-2017-42

Vote des comptes administratifs 2016 du budget principal de la commune et des budgets annexes bâtiments, lotissements, portage de repas, SPANC, assainissement collectif.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées (recettes certaines mais non perçues et dépenses commandées mais non payées) appelées « restes à réaliser ». Le résultat excédentaire ou déficitaire est reporté au budget supplémentaire de l'année suivante. Le compte administratif est voté au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice clos. En application de l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le maire peut assister à la discussion arrêtant les comptes mais il doit se retirer au moment du vote.

Considérant que monsieur le maire est sorti de la salle pour le vote des présents comptes administratifs,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
117	105	2	10

APPROUVE les comptes administratifs 2016 du budget principal de la commune et des budgets annexes bâtiments, lotissements, portage de repas, SPANC, assainissement collectif.

DELIB-2017-43

Résultats de clôture 2016 : budget principal de la commune et des budgets annexes bâtiments, lotissements, portage de repas, SPANC, assainissement collectif, caisse des écoles.

Le compte administratif de l'année n-1 doit dégager un excédent de fonctionnement appelé résultat. La section d'investissement fait apparaître, en principe, au contraire un solde négatif. Le conseil municipal doit donc, l'année qui suit l'exécution d'un budget, affecter en priorité le résultat de fonctionnement de l'année n-1 en section d'investissement. Le surplus éventuel peut être affecté selon le choix de l'assemblée délibérante en section d'investissement ou faire l'objet d'un report en fonctionnement.

Affectation des résultats

Budget communal :

- Résultat de fonctionnement 2016 : 6 648 570,80 €
- Excédent total de la section d'investissement 4 231 338,08 €
- Besoin de financement des restes à réaliser d'investissement
(Travaux et matériel non livré, commandés restant à payer,
moins recettes certaines à percevoir : subventions, etc). - 1 133 395,62 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : 0,00 €
- Affectation en réserves en investissement 5 648 570,80 €

- Report en fonctionnement 1 000 000,00 €

Budget bâtiments

- Résultat d'exploitation (fonctionnement) 2016 : 3 393,59 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : - 233 277,52 €
- Besoin de financement des restes à réaliser d'investissement (Travaux et matériel non livré, commandés restant à payer, moins recettes certaines à percevoir : subventions, etc). - 56 081,43 €
- Déficit total de la section d'investissement - 289 358,95 €
- Affectation du résultat d'exploitation en totalité sur l'investissement 3 393,59 €

Budget lotissements

- Résultat d'exploitation (fonctionnement) 2016 : 2 107 281,70 €
- Déficit constaté de la section d'investissement : - 2 145 915,04 €

Budget portage de repas

- Résultat d'exploitation (fonctionnement) 2016 : 4 589,56 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : - 3 583,68 €
- Affectation en réserves en investissement 3 583,68 €
- Report en fonctionnement : 1 005,88 €

Budget SPANC

- Résultat d'exploitation (fonctionnement) 2016 : - 42 427,64 €
- Excédent la section d'investissement : 702,00 €
- Résultat à reprendre en fonctionnement : - 42 427,64 €

Budget assainissement collectif

- Résultat d'exploitation (fonctionnement) 2016 : 919 522,08 €
- Excédent de la section d'investissement : 2 127 703,10 €
- Besoin de financement des restes à réaliser d'investissement (Travaux et matériel non livré, commandés restant à payer, moins recettes certaines à percevoir : subventions, etc). - 261 900,32 €
- Affectation en réserves en investissement 650 000,00 €
- Report en fonctionnement : 269 522,08 €

Caisse des écoles

- Résultat de fonctionnement 2016 : 1 537,36 €
- Excédent de la section d'investissement : 1 393,27 €

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
120	110	3	7

AFFECTE comme ci-dessus les résultats 2016 du budget communal principal et des budgets annexes bâtiments, portage de repas, SPANC et assainissement collectif.

ADOpte les résultats de clôture des budgets lotissements et caisse des écoles, tout en constatant pour ce dernier budget l'absence d'écriture budgétaire en prévision, comme réalisation du fait du non fonctionnement de ce budget en 2016.

DELIB-2017-44

Budget primitif 2017 : budget principal

Commune de Sèvremoine - Budget Principal 2017

5

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	CA 2016	BP 2017
011	Charges à caractère général	5 272 961,00	4 684 288,86	4 970 400,00
012	Charges de personnel	7 178 118,00	7 173 449,59	7 800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 445 933,00	3 651 279,58	5 050 850,00
66	Charges financières	506 872,00	502 680,80	457 000,00
67	Charges exceptionnelles	231 078,00	200 031,76	100 000,00
6713	Secours et dots	69 500,00	31 029,81	10 000,00
6714	Bourses et prix	8 150,00	670,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	400,00	805,50	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 500,00	33 099,36	49 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	143 528,00	134 427,09	40 000,00
014	Atténuation de produit	2 843 249,00	2 833 421,08	9 300,00
042	opérations d'ordre	6 288 826,00	6 196 263,21	4 935 884,24
022 Dépenses imprévues (BP)		328 272,00		919 377,50
023 virement à la section d'investissement (BP)		1 663 776,00		2 871 288,26
Total des dépenses de fonctionnement		28 759 085,00	25 241 414,88	27 114 100,00

Recettes de fonctionnement		BP 2016	CA 2016	BP 2017
013	Atténuation de charges	215 000,00	207 391,36	103 600,00
70	Produits des services et du domaine	1 975 061,00	1 980 462,85	5 227 500,00
73	Impôts et taxes	13 006 841,00	14 004 081,65	10 507 700,00
74	Dotations et participations reçues	7 092 693,00	8 840 187,97	8 811 800,00
75	Autres produits de gestion courante	816 990,00	1 491 607,39	1 388 500,00
752	Revenus des immeubles	772 830,00	1 421 584,58	1 371 500,00
7551	Excédent des budgets annexes à caracté	5 000,00	-	-
7561	Régies dotées de la seule autonomie financière	320,00	-	-
758	Produits divers de gestion courante	38 840,00	70 022,81	17 000,00
77	Produits exceptionnels	68 450,00	253 932,33	60 000,00
775	Produits des cessions	-	201 640,10	
7713	Libéralités reçues (Dons Benin)	38 200,00	4 690,00	
7718	Autres produits exceptionnels	200,00	31 117,78	
7714	Recouvrement ANV		780,01	
7788	Produits exceptionnels divers	30 000,00	15 704,44	60 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	50,00	-	
042	Opérations d'ordre	4 584 050,00	4 112 322,13	15 000,00
Total des recettes de fonctionnement		27 759 085,00	30 889 985,68	26 114 100,00
Résultat de l'exercice		- 1 000 000,00	5 648 570,80	- 1 000 000,00
Résultat reporté		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Résultat de fonctionnement		0,00	6 648 570,80	-
affectation 1068			5 648 570,80	

Dépenses d'investissement		BP 2016	CA 2016	BP 2017
Total des dépenses d'équipement		16 610 636,00	5 687 906,42	14 500 695,62
Amortissement capital de la dette		4 515 930,00	4 227 398,81	5 557 648,14
040	Opérations d'ordre entre sections	4 584 050,00	4 112 322,13	15 000,00
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	-	250 000,00
Dépenses imprévues		199 760,00		1 002 917,62
Total dépenses d'investissement		25 930 366,00	14 027 627,36	21 326 261,38
Déficit d'invest. Reporté				
Total dépenses d'investissement yc report		25 930 366,00	14 027 627,36	21 326 261,38

Recettes d'investissement		BP 2016	CA 2016	BP 2017
	10 - Dotations et fonds divers	8 693 098,78	7 471 671,07	6 798 570,80
	13 - Subventions	1 418 477,00	429 015,45	1 188 180,00
	Autres recettes d'investissement	-	-	1 006 000,00
	16 - Emprunts et dettes assimilées	6 476 776,23	2 912 603,72	10 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	6 288 826,00	6 196 263,21	4 935 884,24
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	-	250 000,00
021 virement de la section de fonctionnement (BP)		1 663 776,00	-	2 871 288,26
024 Cessions (budget et projection)		120 000,00		35 000,00
Total des recettes d'investissement		24 680 954,01	17 009 553,45	17 094 923,30
Excédent reporté d'investissement		1 249 411,99	1 249 411,99	4 231 338,08
Total recettes d'investissement yc report		25 930 366,00	18 258 965,44	21 326 261,38

Résultat global de clôture	0,00	10 879 909	-	0,00
-----------------------------------	-------------	-------------------	----------	-------------

Affectation du résultat de fonctionnement			
Résultat de fonctionnement N	0	6 648 571	0
Résultat reporté en N+1	1 000 000	1 000 000	0
Affectation du résultat à la section d'inv.	-1 000 000	5 648 571	0

SIMULATION EMPRUNTS		BP 2016	CA 2016	BP 2017
Encours de la dette au 31/12		11 982 140		10 653 859

Paul Clémenceau observe que certaines charges augmentent selon lui trop vite : charges générales + 6 %, charges de personnel : + 9 % autres charges : + 10 %. Paul Clémenceau s'étonne également de l'augmentation des dépenses imprévues. Il note que le budget s'équilibre en partie grâce à l'excédent dégagé de l'année 2015 dans la plupart des communes historiques. Les recettes futures n'augmenteront pas à proportion. Il faudra par conséquent resserrer les dépenses.

Jacky Quesnel répond que si les dépenses imprévues augmentent de 5 %, elles représentent une proportion acceptable du budget primitif. Les charges nouvelles de personnel sont dues aux recrutements et à la version 2 de l'organigramme du personnel communal, votée en juin dernier, de manière à réaliser tous les projets communaux prévus. Des charges sont liées à des investissements nouveaux. Le montant des investissements permet une marge de manœuvre pour 2020 et les années suivantes. On ne dépasse pas les 9 millions d'investissement prévus par an.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
110	97	5	8

VOTE le budget primitif 2017 : budget principal.

DELIB-2017-45

Budget primitif 2017 : assainissement collectif

Budget Assainissement Collectif - Propositions 2017

EXPLOITATION		Propositions 2016	Réalisé 2016	Proposition 2017
Art.	LIBELLE			
DEPENSES				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	437 080,00	381 898,36	470 800,00
604	Achats d'études, Prestations de services		16 337,77	50 000,00
6061	Eau et assainissement	59 500,00	85 453,88	120 000,00
60612	Energie électricité	38 500,00		
6062	Produits de traitement	3 200,00	8 500,72	10 000,00
6063	Fournitures d'entretien	28 780,00	12 023,94	25 000,00
6064	Fournitures administratives	100,00		150,00
6068	Autres matières et fournitures	19 200,00	7 144,52	8 000,00
611	Sous traitance Générale	26 000,00	35 683,82	60 000,00
613	Locations	1 000,00		500,00
61523	Entretiens et réparations	187 400,00	115 178,81	120 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers		37 631,08	40 000,00
61558	Entretien d'autres biens mobiliers	12 100,00	15 277,73	15 000,00
6156	Maintenance		1 640,36	1 500,00
616	Primes d'assurance	300,00		300,00
617	Etudes et recherches	5 000,00		0,00
618	Analyses	8 500,00	6 574,84	8 000,00
6281	Rémunération d'intermédiaire et honoraires	32 400,00		0,00
6226	Honoraires		25 885,70	0,00
6231	Annonces et insertions		399,06	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	922,00	1 000,00
6238	Publications diverses	0,00	102,00	0,00
6257	Réceptions	0,00		0,00
6261	Frais affranchissement (timbres)	0,00		300,00
6262	Frais de télécommunications	3 050,00	2 439,36	3 000,00
627	Frais bancaires	0,00		0,00
6281	Divers (épandage des boues)	10 000,00	9 201,60	0,00
6287	Cotisation SATEA	1 600,00		0,00
6288	Autres		1 467,17	2 000,00
6378	Reom	200,00		3 000,00
63512	Taxes foncières	50,00	34,00	50,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	48 200,00	0,00	50 000,00
621	Personnel extérieur au service	44 200,00		50 000,00
622	Rémunération SA TESE-AVEC	4 000,00		0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	90 000,00	0,00	50 000,00
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	617 223,29	0,00	258 072,08
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 600,00	0,00	350,00
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	100,00		350,00
658	Charges de gestion courante	26 500,00		
66	CHARGES FINANCIERES	64 300,00	94 498,75	160 800,00
66111	intérêts des emprunts réglés à l'échéance	0,00	64 143,42	43 000,00
66112	intérêts - rattachement des ICNE	0,00	30 355,33	22 000,00
6688	frais financiers			2 200,00
6688	opération d'ordre liée au compactage	0,00	0,00	93 600,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	1 800,00	2 500,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00		500,00
673	Titres annulés		1 800,00	2 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECT°	542 400,00	461 615,25	508 000,00
6811	Dotations aux amortissements	542 400,00	461 615,25	508 000,00
	DEPENSES REELLES	1 284 403,29	478 197,11	992 522,08
	DEPENSES D'ORDRE	542 400,00	461 615,25	508 000,00
	TOTAL des DEPENSES	1 826 803,29	939 812,36	1 500 522,08

EXPLOITATION		Propositions 2016	Réalisé 2016	Proposition 2017
Art.	LIBELLE			
RECETTES				
70	PRODUITS DES SERVICES ET AUTRES	1 086 260,00	1 164 107,54	1 124 000,00
70128	Sanction non-conformité+contrôle branchement	6 725,00	65,00	500,00
704	Travaux (remboursement de frais)	3 000,00		500,00
70611	Redevance assainissement	1 004 000,00	1 156 492,48	1 073 000,00
7068	Participation assainissement collectif	72 535,00	7 550,06	50 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	17,00	1 057,73	0,00
778	Autres produits exceptionnels	17,00	1 057,73	
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECT°	156 150,00	109 792,88	107 000,00
777	Amortissements subventions	156 150,00	109 792,88	107 000,00
002	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	584 376,29		269 522,08
	RECETTES REELLES	1 670 653,29	1 165 165,27	1 393 522,08
	RECETTES D'ORDRE	156 150,00	109 792,88	107 000,00
	TOTAL DES RECETTES	1 826 803,29	1 274 958,15	1 500 522,08
	Résultat de fonctionnement		335 145,79	
	Résultat antérieur		584 376,29	
	TOTAL RESULTAT n + antérieur		919 522,08	
	Report à nouveau Fonctionnement		269 522,08	
	Affectation en investissement		650 000,00	

Budget Assainissement Collectif - Propositions 2017				
INVESTISSEMENT		BP 2016	Realisé 2016	Proposition 2017
Art.	LIBELLE			
16	EMPRUNTS & DETTES	92 200,00	105 252,77	127 000,00
1641	Emprunts	92 200,00	105 252,77	127 000,00
1641-040	opération d'ordre liée au compactage			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	213 332,20	26 626,80	700 000,00
2031	Frais d'études	213 332,20	26 626,80	700 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 500,00	10 865,37	619 200,00
2111	Terrains	32 500,00	3 823,50	207 200,00
21562	Matériel spécifique exploitation	5 000,00	7 041,87	412 000,00
218	Autres immobilisation corporelles	5 000,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 269 707,00	603 331,16	2 475 000,00
2313	Travaux station d'épuration	330 000,00	5 476,43	35 000,00
2315	immo en cours	2 939 707,00	597 854,73	2 440 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES	200 000,00	0,00	49 175,18
040	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	156 167,00	109 792,88	107 000,00
1391	Subvention d'équipement	156 167,00	109 792,88	107 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	243 200,00	30 945,08	190 000,00
2762	Remboursement TVA par le fermier (op d'ordre)	193 200,00	30 945,08	140 000,00
238	Remboursement avances sur marchés	50 000,00		50 000,00
	DEPENSES REELLES	3 817 739,20	746 076,10	3 970 375,18
	DEPENSES D'ORDRE	399 367,00	140 737,96	297 000,00
	TOTAL DES DEPENSES	4 217 106,20	886 814,06	4 267 375,18
	RECETTES	BP 2016	Realisé 2016	Proposition 2017
021	VIREMENT SECTION DE FONC.	617 223,29		258 072,08
10	FONDS DIVERS ET RESERVES	77 620,00	157 358,00	706 000,00
10222	FCTVA	77 620,00	157 358,00	56 000,00
1068	Affectation de résultat Fonct.			650 000,00
1641-040	opération d'ordre liée au compactage			93 600,00
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	240 300,00	30 490,84	244 000,00
1311	Etat	236 300,00		
1323	Agence de l'eau	4 000,00	30 490,84	244 000,00
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	193 200,00	30 945,08	140 000,00
2762	Remboursement TVA	193 200,00	30 945,08	140 000,00
040	AMORTISSEMENTS	542 400,00	461 615,25	508 000,00
28031	Frais d'études	7 160,00	17 163,07	
281311	Constructions	267 700,00	159 773,56	
281532	Amortissement réseaux	107 900,00	283 198,96	
281562	Amortissement matériel spec exploitation	640,00	1 213,85	
28158	Autres (réseaux)	58 400,00		
28188	Autres immobilisations corporelles	100 600,00	265,81	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	243 200,00	30 945,08	190 000,00
2315	Remboursement TVA	193 200,00	30 945,08	140 000,00
238	Remboursement avances sur marchés	50 000,00		50 000,00
001	RESULTAT INVESTISSEMENT	2 303 162,91		2 127 703,10
	RECETTES REELLES	2 814 282,91	218 793,92	3 217 703,10
	RECETTES D'ORDRE	1 402 823,29	492 560,33	956 072,08
	TOTAL DES RECETTES	4 217 106,20	711 354,25	4 267 375,18
	Résultat Investissement		-175 459,81	
	Résultat antérieur	2 303 162,91		
	Résultat cumulé à reporter sur		2 127 703,10	

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
117	108	5	4

VOTE le budget primitif 2017, assainissement collectif.

DELIB-2017-46
Budget primitif 2017 : SPANC

SPANC - Proposition de Budget 2017

 FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES	BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
002	Déficit antérieur reporté	37 933,96	0	42 427,64
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	84 432,08	22 658,94	53 000,00
6064	Fournitures administratives	1 132,08		
611	Sous-traitance générale : Paiement au prestataire	80 000,00	21 302,94	50 000,00
6156	Maintenance logiciel Magnus	100,00	816,00	
618	Divers	100,00	0,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	2 200,00	540,00	
6261	Frais postaux et télécommunication	800,00		
627	Services bancaires et assimilés	100,00		
012	FRAIS DE PERSONNEL	6 000,00	0,00	0,00
6218	Frais de personnel administratif	6 000,00	0,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	400,00	113,00	1 000,00
6541	Pertes sur créances irrécouvrables (de l'exercice)	400,00		500,00
6542	Créances éteintes		113,00	500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300,00	0,00	500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	300,00	0,00	500,00
	TOTAL DEPENSES	129 066,04	22 771,94	96 927,64
 RECETTES				
	BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017	
70	VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES	122 866,04	12 846,26	94 427,64
7062	Redevance	120 066,04	11 555,00	94 427,64
7087	Remboursement frais	2 800,00	1 291,26	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 000,00	5 432,00	2 500,00
748	Subventions Agence de l'Eau	5 000,00	5 432,00	2 500,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 200,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels	600,00		
778	Produits exceptionnels	600,00		
	TOTAL RECETTES	129 066,04	18 278,26	96 927,64
	Résultat de l'exercice		-4 493,68	
	Résultat cumulé avec déficit antérieur		-42 427,64	
 INVESTISSEMENT				
	DEPENSES	BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	702,00	0,00	702,00
2051	Logiciels	702,00	0,00	702,00
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES	702,00	0,00	702,00
 RECETTES				
	BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017	
001	Résultat d'investissement reporté	702,00		702,00
	TOTAL RECETTES	702,00	0,00	702,00
	Résultat de l'exercice		0,00	
	Résultat cumulé		702,00	

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
121	109	8	4

VOTE le budget primitif 2017 du SPANC.

DELIB-2017-47

Budget primitif 2017 : bâtiments

Bâtiments - Proposition de Budget 2017				
FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES	BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	44 530,00	31 179,35	60 535,00
005	Achats de matériels	4 000,00		5 000,00
00611	Eau et Assainissement	300,00	594,38	300,00
00612	Energie - Electricité	1 000,00	1 664,17	2 000,00
00632	Fournitures de petit équipement	0,00	90,00	
0068	autres fournitures	0,00	21,08	
01201	Entretien de locaux			500,00
01202	entretien de bâtiments	6 000,00	770,52	6 000,00
01203	Entretien de réseaux		736,55	1 000,00
01558	Autres biens mobiliers		92,65	
0156	Maintenance	550,00		1 000,00
0161	assurances multiples	1 960,00		18 000,00
0226	Honoraires	780,00		1 000,00
0284	Redevance Archéologie préventive			735,00
03512	Taxes foncières	29 940,00	27 206,00	30 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	4 344,00		5 000,00
23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	22 900,00		956 386,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	13 595,00	1 483,84	1 510,00
6522	Excédent des budgets	12 074,00		
6542	Crédances écartées	1 500,00	1 489,65	1 500,00
656	Autres produits de Gestion courante	21,00	0,19	10,00
68	Dotations aux amortissements	69 000,00	50 533,48	54 500,00
6811	Amortissements	69 000,00	50 533,48	54 500,00
68	Charges financières	16 830,00	14 453,91	24 500,00
68111	intérêts réglés à l'échéance	16 830,00	9 879,66	15 000,00
68112	Montant des CNE		4 574,25	4 500,00
6868	Frais bancaires			500,00
6868	Opération d'ordre lié au comptage			4 500,00
	TOTAL DEPENSES	171 799,00	97 656,68	1 106 400,00
RECETTES				
		BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
75	Autres produits de gestion courante	152 311,00	84 737,25	1 100 000,00
752	Revenus des immeubles	90 656,00	94 737,35	91 000,00
7552	Deficit des budgets annexes (Soutie Maires Cdt via le R. Pnal)	60 000,00		1 008 000,00
758	Produits divers de gestion courante	1 435,00	0,10	9 000,00
042	Opération de transfert entre sections	19 488,00	6 312,92	6 400,00
	TOTAL RECETTES	171 799,00	101 080,17	1 106 400,00
	Résultat de l'exercice		3 393,59	
	Affectation en réserves d'investissement		3 393,59	
INVESTISSEMENT				
	DEPENSES	BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
001	Résultat d'investissement reporté	107 886,76		233 277,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		10 000,00
10206	Taxe d'aménagement	0,00		10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	77 210,00	77 180,71	82 000,00
1641	Remboursement de Capital	79 110,00	76 880,71	60 000,00
165	Cessions	2 100,00	300,00	2 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	378 900,24	0,00	16 000,00
2132	Acquisition d'immeubles	30 000,00	0,00	
2133	Installations générales et agencements	348 000,24	0,00	9 000,00
2150	Installations de voirie			1 000,00
2188	Acquisition de matériel	2 900,00	0,00	6 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	417 000,00	223 656,90	1 445 000,00
2313	Constructions Communales	417 000,00	323 656,90	445 000,00
2313	Mise en œuvre du Schéma de Sanité			1 000 000,00
042	Opération de transfert entre sections	19 488,00	6 312,92	6 400,00
	Amortissements des subventions	19 488,00	6 312,92	6 400,00
020	DEPENSES IMPREVUES	2 900,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES	1 010 387,00	407 180,53	1 782 677,52
RECETTES				
		BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
10	Dotations et réserves	231 228,07	231 228,07	3 393,59
1068	Affectation du résultat antérieur	231 228,07	231 228,07	3 393,59
13	Subventions	225 000,00	0,00	131 291,00
1322	Subventions Régions	100 000,00	0,00	126 291,00
1328	Autres subventions	125 000,00	0,00	28 000,00
16	Emprunt	482 258,93	0,22	908 187,93
1641	Emprunts en euros	380 258,93	0,22	601 637,93
165	Cessions reçues	2 000,00		2 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	80 000,00		
1688	Opération d'ordre lié au comptage			4 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 900,00	0,00	956 386,00
28	AMORTISSEMENTS	69 000,00	50 533,48	54 500,00
28188	Dotations aux amortissements	69 000,00	50 533,48	54 500,00
	TOTAL RECETTES	1 010 387,00	684 761,77	1 772 677,52
	Résultat de l'exercice		-126 366,76	
	Résultat cumulé		-239 277,52	

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
111	102	5	4

VOTE le budget primitif 2017 bâtiments.

DELIB-2017-48

Budget primitif 2017 : portage de repas

Portage de Repas - Proposition de Budget 2017				
FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES	BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	63 161,00	60 681,33	53 550,00
60611	Eau et Assainissement	1 650,00	0,00	
60612	Energie - Electricité	2 100,00	0,00	
60613	Chauffage urbain	4 300,00	0,00	
60622	carburant	2 500,00	1 358,48	1 350,00
60623	Alimentation	50 505,00	52 248,71	47 500,00
60631	fournitures d'entretien	200,00	0,00	
60632	fournitures de petit équipement	0,00	2 245,38	1 500,00
6064	fournitures administratives	250,00	0,00	250,00
611	contrats de prestations de services	0,00	0,00	100,00
6135	locations mobilières	0,00	297,00	250,00
61551	Matériel roulant	0,00	2 566,13	1 700,00
61558	autres biens mobiliers	850,00	0,00	
6161	assurances multirisques	650,00	758,65	700,00
6251	voyages et déplacements	0,00	1 008,84	
6262	frais télécommunications	150,00	198,14	200,00
6288	autres services extérieurs	6,00	0,00	
022	DEPENSES IMPREVUES			3 355,88
012	FRAIS DE PERSONNEL	66 292,00	66 285,36	70 000,00
6215	Frais de personnel administratif	66 292,00	66 285,36	70 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	0,00	0,00	10,00
658	Autres produits de Gestion courante	0,00	0,00	10,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	
68	Dotations aux amortissements	0,00	0,00	400,00
6811	Amortissements	0,00	0,00	400,00
67	charges exceptionnelles	100,00	43,65	
678	autres charges exceptionnelles	100,00	43,65	
	TOTAL DEPENSES	129 553,00	127 010,34	127 315,88
RECETTES		BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
002	Excédent antérieur reporté			1 005,88
70	VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES	129 053,00	131 599,90	126 310,00
7018	autres ventes de produits finis	118 438,00	0,00	
7066	redevances et droits des services à caractère social	10 615,00	131 599,90	125 000,00
70688	autres prestations			1 310,00
75	Autres produits de Gestion courante	500,00	0,00	0,00
758	produits divers de gestion courante	500,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES	129 553,00	131 599,90	127 315,88
	Résultat de l'exercice		4 589,56	
	Affectation en réserves d'Investissement		3 583,68	
	Report à Nouveau de Fonctionnement		1 005,88	
INVESTISSEMENT				
	DEPENSES	BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
001	Résultat d'Investissement reporté			3 583,68
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 505,00	3 583,68	30 000,00
2182	Matériel de transport	33 505,00	0,00	30 000,00
2188	Acquisition de matériel	0,00	3 583,68	0
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES	33 505,00	3 583,68	33 583,68
RECETTES		BUDGET 2016	Réalisé 2016	Prop. 2017
10		0,00	0,00	3 583,68
1068	Affectation du résultat antérieur	0,00	0,00	3 583,68
16	Emprunt	33 505,00	0,00	29 600,00
1641	emprunts en euros	33 505,00	0,00	29 600,00
28	AMORTISSEMENTS			400,00
28188	Dotations aux amortissements			400,00
	TOTAL RECETTES	33 505,00	0,00	33 583,68
	Résultat de l'exercice		-3 583,68	

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstention
119	111	7	1

VOTE le budget primitif 2017 portage de repas.

DELIB-2017-49

Budget primitif 2017 : lotissements

Budget Lotissements

FONCTIONNEMENT		BP 2017
Art.	LIBELLE	
DEPENSES		
042	VARIATIONS DE STOCKS	2 283 710,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	1 504 507,00
71355	variation des stocks de terrains aménagés	779 203,00
011	CHARGES A CARACT. GENERAL	769 270,00
6015	Acquisitions de terrains	12 406,00
6042	prestations de service	0,00
6045	Etudes	200 422,00
605	Travaux	556 442,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00
658	Autres (régul sur TVA)	10,00
6611	Intérêts et frais liés à l'emprunt	2 500,00
66111	Intérêts d'emprunts	1 500,00
66112	ICNE	1 000,00
043	Stockage frais financiers	2 500,00
023	Virement à la section d'investissement	2 107 281,70
TOTAL DES DEPENSES		5 165 271,70
RECETTES		
042	VARIATIONS DE STOCKS	2 608 590,00
70	VENTES	446 890,00
7015	Vente de lots	446 890,00
75	PRODUITS DE GESTION	10,00
758	Autres (régul sur TVA)	10,00
796	Transfert de charges financières	2 500,00
002	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	2 107 281,70
TOTAL DES RECETTES		5 165 271,70

INVESTISSEMENT		BP 2017
	LIBELLE	
DEPENSES		
40	OPERATIONS D'ORDRE	2 608 590,00
16	EMPRUNT	83 000,00
16411	remboursement capital emprunts	83 000,00
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	2 145 915,04
TOTAL DES DEPENSES		4 837 505,04
RECETTES		
042	OPERATIONS D'ORDRE	2 283 710,00
1641	Emprunts à réaliser	446 513,34
023	Virement de la section de fonctionnement	2 107 281,70
TOTAL DES RECETTES		4 837 505,04

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
111	102	5	4

VOTE le budget primitif 2017 lotissements.

DELIB-2017-50 **Subventions 2017**

Parallèlement au vote du budget primitif 2017 de Sèvremoine, le conseil municipal doit voter les subventions aux associations.

L'article L. 1611-4 du code général des collectivités territoriales prévoit cependant que toute association ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Aussi, l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse 23 000 €, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

9 subventions sont supérieures à 23 000 € et donnent donc lieu à établissement d'une convention de financement. Cela concerne le comité des fêtes de Saint Macaire (29 100€) – Culture et Musique (84 000€) – le Musée de la Chaussure (26 900€) – l'ABC St Germain (65 044.75€) – Le CSI (575 970€) – Familles Rurales Le Longeron (32 900€) – Familles Rurales Saint Macaire (360 944€) – Association gestionnaire du Restaurant scolaire de Saint Germain (25 000 €) – Anim'en Folie Torfou (50 399 €).

Le montant total des subventions se décompose comme suit :

Subventions Culture et Loisirs

Nom de l'association	Montant proposé en 2017
Amis de l'orgue de Saint Macaire	200,00 €
Arts et peintures Saint Macaire	300,00 €
Comité des fêtes de Saint Macaire	29 100,00 €
Comité des fêtes de Saint André	3 000,00 €
Comité des fêtes du Longeron	1 000,00 €
Comité des fêtes de Montfaucon-Montigné	500,00 €
Comité des fêtes de Saint Crespin	2 000,00 €
Comité de jumelage de Saint Macaire/La Renaudière/St Philbert	985,00 €
Comité de jumelage de Torfou	200,00 €
Comité de jumelage de Saint André	800,00 €
Association danses macairoises de Saint Macaire	200,00 €
Baladins Macairois de Saint Macaire	100,00 €
Fondation du patrimoine	1 000,00 €
Comité Animation et Loisirs de la Renaudière	500,00 €
Ass Sauvegarde Chapelles anjou	200,00 €
SAGEHA	382,00 €
Cercle Saint Joseph de Saint André	350,00 €
Club Plaisir Automne de Saint André	150,00 €
Aiguefou et sentiers germinois de Saint Germain	1 540,00 €
Arts et Couleurs de Saint Germain	200,00 €
Tréteaux Germinois de Saint Germain	800,00 €
Connaissance Torfou	1 500,00 €
Culture et Musique (convention pluri-annuelle existante)	84 000,00 €
Cale-sons	3 000,00 €
Musée des métiers de la chaussure (convention pluri-annuelle existante)	26 900,00 €
Cicadelle Maison du Mineur et des Energies	17 000,00 €
Cicadelle Clubs Nature	1 000,00 €
Association bibliothèques	2 750,00 €
ASPPM (Compagnons Libération) de Montfaucon-Montigné	1 000,00 €
Union Musicale de St Macaire	5 590,00 €
Vues d'artistes de Saint Macaire	1 000,00 €
Ferme d'activités des Mauges de Roussay	1 000,00 €
Roussay Animation	200,00 €
Club Photo de Saint Macaire	300,00 €
Art et Lum de Saint André	500,00 €
	189 247,00 €

Subventions Enfance Jeunesse

Nom de l'association	Montant proposé en 2017
ABC	33 585,75 €
Family	4 600,00 €
Anim'en Folie (convention à prévoir)	11 750,00 €
Actif jeunes	800,00 €
CSI (convention pluri-annuelle existante)	575 970,00 €
Familles rurales Le Longeron (convention à prévoir)	32 900,00 €
Familles Rurales Saint André	7 900,00 €
Familles rurales-Saint Macaire (convention à prévoir)	306 444,00 €
Junior association jeunes Renaudins	1 000,00 €
Comité enfance angevine de Saint Macaire	500,00 €
Matinée détente- assistante maternelle de Roussay	150,00 €
Universal Space Andréantains	500,00 €
Scouts et Guides	1 150,00 €
Lap 1 Crespin	200,00 €
Team ADO de Torfou	2 000,00 €
MAM "O comme 3 pommes" Saint Macaire	1 850,00 €
MAM "Les Til'loups" Tillières	3 000,00 €
MAM "L'ilot Calin" Saint Germain	3 000,00 €
MAM "Le Jardin des 1000 pattes" Montfaucon-Saint Germain	3 000,00 €
MAM "à petits pas" Saint Macaire	3 600,00 €
MAM "Bébés zen et les mômes" Longeron	3 600,00 €
	997 499,75 €

Subventions Scolaires Hors forfaits Contrats d'Association

Nom de l'association	Montant proposé par la Com Vie Sco 2017
ASSOCIATIONS PERISCOLAIRE	
ABC de Saint Germain (convention à prévoir)	31 459,00 €
Familles rurales de Tillières CLSH ACROBATIL	10 278,23 €
Familles rurales-St Macaire (convention à prévoir)	54 500,00 €
Family de la Renaudière	7 400,00 €
Anim'en Folie de Torfou	8 679,00 €
Familles rurales de Saint Crespin	2 500,00 €
ASSOCIATIONS PARENTS ECOLES PRIVEES	
APEL de Tillières	5 860,00 €
APEL de Saint André	11 584,45 €
APEL de la Renaudière	1 400,00 €
APEL de Roussay	1 100,00 €
APEL du Longeron	6 272,00 €
APEL de Torfou	2 000,00 €
APEL de Saint Crespin	3 700,00 €
Comité Parents école Primaire privée de Saint Macaire	2 268,60 €
Comité Parents école maternelle privée de Saint Macaire	1 062,20 €
Comité école privées classe découvertes de Saint Macaire	6 048,00 €
ASSOCIATIONS RESTAURATION	
Restaurant scolaire de Saint Germain	25 000,00 €
Anim'en Folie - Restaurant Scolaire de Torfou (convention globale à prévoir)	29 970,00 €
ASSOCIATIONS PARENTS ECOLES PUBLIQUES +	
Amicale Laïque de Tillières Sortie extrascolaire classe découverte	5 680,00 €
OCCE Ecole Publique maternelle de Saint Macaire	620,40 €
OCCE Ecole Publique élémentaire de Saint Macaire	5 022,90 €
OCCE Ecole Publique de Saint Germain Sortie exceptionnelle	690,00 €
OCCE Ecole Publique de Saint André Sortie exceptionnelle	799,25 €
	223 894,03 €

Subventions Action Sociale

Nom de l'association	Montant proposé en 2017
APALM de Saint Germain	600,00 €
Centre de Soins	720,00 €
ADMR-SG moine	6 050,00 €
ADMR- Geste sangueze	989,55 €
Passe temps de Saint André	100,00 €
Restaurants du cœur	1 607,00 €
Entraide Saint André/Saint Macaire	300,00 €
Les Pieds en l'air	100,00 €
Les amis de la santé	260,00 €
Alcool Assistance	160,00 €
Secours Catholique	350,00 €
ADAPEI 49	132,00 €
ADAPEI 44	650,00 €
Subvention MARPA	1 300,00 €
Ecoute et partage de Saint Macaire	550,00 €
Association de Bienfaisance de Saint Macaire	1 277,00 €
Echange solidarité Nord Sud de Saint Macaire	2 040,00 €
Centre ALIA	120,00 €
Donneurs de Sang	85,00 €
Comité départemental ligue contre le cancer	580,00 €
APAHRC	140,00 €
Vie Libre	120,00 €
Solidarité Paysan	120,00 €
Ass.Ste Marie des Buis (Maison Retraite de Torfou)	500,00 €
Asso Veufs et veuves civiles	80,00 €
AIM (Accueil, orientation des DE)	1 000,00 €
France ADOT 49	220,00 €
Fleurs de son	60,00 €
Handiloisirs de Saint Macaire	650,00 €
	20 860,55 €

Subventions diverses

Nom de l'association	Montant proposé en 2017
CATM de la Renaudière	100,00 €
CATM de Saint André	280,00 €
CATM de Saint Macaire	320,00 €
CATM de Torfou	450,00 €
PG CATM du Longeron	500,00 €
ACPG CATM Montigné	150,00 €
UNC AFN de Montfaucon-Montigné	150,00 €
ACPG de Saint Macaire	200,00 €
UNC-AFN de Saint Germain	50,00 €
UNC-AFN de Roussay	30,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers-MM	1 585,88 €
Amicale Sapeurs Pompiers-SM	500,00 €
Amis Montfaucon de France	500,00 €
Ass Nationale Montfaucon France	1 000,00 €
Roussay vers la transition (ex Collectif Ouvrons les yeux)	132,00 €
Association riverains carrière des 4 étalons	72,00 €
Rendez-vous de la Gaité de Torfou	300,00 €
Brode et Piques de Montfaucon-Montigné	250,00 €
Défense des cultures	10 250,00 €
Les Quatre saisons de Montfaucon-Montigné	145,00 €
APEL Collège Jean Bouin de Saint Germain	1 000,00 €
Nafida de Torfou	150,00 €
Asso pour spectacle enfants de Saint Crespin	700,00 €
Relais Paroissial de Montfaucon-Montigné	150,00 €
UACG de Saint Germain	180,00 €
Jeun's Square de Montfaucon-Montigné	300,00 €
Association de chasse de Montfaucon-Montigné	300,00 €
	19 744,88 €

Subventions Sport

Nom de l'association	Montant proposé en 2017
Groupement Andréa/macairois foot Fraternelle FCAM	8 276,00 €
FCVR La Renaudière	800,00 €
ASLT le Longeron	4 400,00 €
YOGA Torfou	150,00 €
Entente Sportive la Romagne Roussay (ESRR)	1 000,00 €
ARCT-Football de Saint Crespin	2 620,00 €
Evasion cycliste germinoise de Saint Germain	150,00 €
Espérance Cycliste de la Renaudière	200,00 €
MTC Andrérapages de Saint André	100,00 €
Les Roues Pêtes La Renaudière	100,00 €
Amicale des pêcheurs de la Moine	345,00 €
Gaule Macairoise	280,00 €
Ass Pêche Etang de la Gourmenière	500,00 €
Handball-Cholet	45,00 €
Club Nautique de Beaupréau	250,00 €
Club Aquatique des Mauges (plongée)	140,00 €
AML Le Longeron	3 200,00 €
Les Dynamic's-SG	5 204,00 €
Les Théopolitaines-Villedieu	20,00 €
Harmonie Dance	2 100,00 €
Rodéo Country 49	100,00 €
ASSB-Basket	4 400,00 €
USM Basket	2 480,00 €
Basket Tillières TSC	2 020,00 €
RSRV Basket	1 120,00 €
Basket BSM	5 533,00 €
Dojo de la Moine	890,00 €
Judo Club Saint Macaire	1 619,00 €
Chasse St Hubert	400,00 €
Eveil Gymnastique (les Vaillants)	2 420,00 €
Détente Germinoise	200,00 €
Gymnasti les Dominos Saint Macaire	2 893,00 €
Gymnasti entretien Saint Macaire	40,00 €
Volley Détente Germinoise	150,00 €
Volley-Roussay	85,00 €
Saint Macaire Volley	2 846,00 €
EDM	16 500,00 €
EDM foot acces internet	360,00 €
Entente des Mauges	200,00 €
Entente des mauges adaptés	100,00 €
Fléchettes Saint André	75,00 €
Fleche Macairoise	1 300,00 €
Handisport Saint Macaire	150,00 €
Entente pongiste de la Moine	2 250,00 €
Tennis de table Saint Crespin	150,00 €
Tennis de table Torfou	1 000,00 €
Tennis de table Saint Macaire	1 545,00 €
Espetven Petanque Saint Macaire	300,00 €
Tennis Saint Macaire	401,00 €
Twirling Tillières	60,00 €
Naeva Twirling club Saint Macaire	100,00 €
Aéromodélisme (RAM) Saint Macaire	578,00 €
Multisport - famille rurale Tillières	300,00 €
Course des Vignes Moine et Sanguèze	500,00 €
Quijesuis Roussay	300,00 €
Till'Bad Tillières	300,00 €
Till Pat et Compagnie Tillières	260,00 €
Le Laiton Torfousien Torfou	280,00 €
Trail	1 000,00 €
Les pêcheurs de l'étang du gué	1 600,00 €
Association sportive du Lycée Champ Blanc - Longeron	330,00
Etoile cyclisme Monfauconnaise	490,00 €
	87 505,00 €

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Considérant que les présidents ou présidentes d'associations concernées par les subventions mises au vote sont sortis de la salle :

Conseiller municipal	Association présidée	Commune déléguée
Yohann Guedon	Club aquatique des Mauges	Saint Macaire en Mauges
Colette Landreau	Comité de jumelage	Saint Macaire en Mauges
Joël Landreau	Amicale des Pêcheurs	Saint André de la Marche
Isabelle Bouron	M.A.M. O' comme 3 pommes	Saint Macaire en Mauges
Pierre Devêche	Mémoires Macairoises	Saint Macaire en Mauges
Daniel Billaud	Pétanque	Saint Macaire en Mauges
Philippe Bâcle	Tennis de table	Saint Crespin sur Moine
Sébastien Mazan	Familles Rurales	Tillières

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstention
106	102	3	1

VOTE les subventions 2017 culture et loisirs, enfance jeunesse, scolaire, sport, action sociale, divers.
PRECISE que le crédit à prévoir au budget primitif 2017 au titre des subventions s'élève 1 810 000 €, comprenant les sommes votées ci-dessus, ainsi que des provisions qui donneront lieu à attributions individuelles ultérieurement.

AUTORISE la signature des conventions d'objectifs avec les associations concernées par une subvention supérieure à 23 000 €.

DELIB-2017-51

Vote des taux d'imposition 2017

L'arrêté préfectoral créant la commune nouvelle a été pris par le Préfet après le 1er octobre 2015, ce qui implique que la commune nouvelle de Sèvremoine n'existait pas encore fiscalement en 2016, mais seulement depuis le 1^{er} janvier 2017. Ainsi, le 14 avril 2016, le conseil municipal a voté un taux par collectivité, par taxe, soit 32 taux (2 pour l'ex CCMS).

Rappel des taux d'imposition votés en 2016

Communes	Taux TH 2016	Taux TFB 2016	Taux TFNB 2016
LA RENAUDIERE	17,55%	25,36%	56,62%
ROUSSAY	16,91%	22,82%	48,01%
ST CRESPIN SUR MOINE	14,90%	18,69%	39,54%
MONTFAUCON MONTIGNE	13,73%	19,87%	43,05%
TORFOU	12,85%	18,38%	37,22%
TILLIERES	13,93%	20,54%	43,03%
LE LONGERON	14,77%	19,33%	46,37%
ST ANDRE DE LA MARCHE	17,87%	22,54%	46,69%
ST GERMAIN SUR MOINE	16,35%	19,29%	39,01%
ST MACAIRE EN MAUGES	12,85%	15,50%	38,45%
CC MOINE ET SEVRE	8,47%	0,00%	1,99%

Il est proposé de diminuer les taux cibles de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés non bâties, afin de limiter l'évolution des cotisations de certains contribuables suite à la suppression des anciens abattements du département et du fait de l'obligation d'harmonisation vers un taux cible unique à l'issue de la période de lissage.

Il est précisé que les taux ainsi votés constituent les taux cible à atteindre au terme de la période de lissage validée par le conseil municipal en 2016 (soit 2020 pour la taxe d'habitation et 2027 pour le

foncier bâti et le foncier non bâti). Les taux réellement appliqués sur chacune des communes historiques ont été présentés lors du rapport d'orientation budgétaire.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
117	95	7	15

VOTE les taux d'imposition cibles suivants :

- Taxe d'habitation : 21,11 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18,72 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,17 %

DELIB-2017-52 **Pass sport/culture**

Par une délibération du 5 juillet 2010, afin de permettre aux jeunes macairois de pratiquer un sport, en bénéficiant, sous réserve des revenus de leur famille, d'une participation financière de la commune, le conseil municipal de Saint Macaire avait proposé de mettre en place le dispositif PASS SPORT, selon le règlement suivant :

1. A partir de la saison 2010-2011, le conseil municipal met en place une opération dénommée « PASS SPORT ». L'âge pris en compte pour en bénéficier est de 7 ans, dans l'année civile de la demande.
2. Cette opération sera reconductible chaque année avec la même tranche d'âge.
3. Seuls, les associations macairoises et les enfants domiciliés à Saint Macaire seront pris en compte.
4. Pour prétendre à bénéficier du PASS PORT, la prise d'une licence à un club affilié à une fédération est obligatoire.
5. Le bénéficiaire du PASS SPORT s'engage à n'être licencié que dans un seul club.
6. Le PASS SPORT ne pourra être supérieur à 50 % du montant de l'inscription.

Comment bénéficier du PASS SPORT ?

En vue d'une inscription d'un enfant de 7 ans à une activité sportive avec licence, les parents peuvent retirer un bon PASS SPORT, soit à l'accueil de la mairie, soit auprès du club sportif de leur choix.

Le montant du PASS SPORT va de 10 € à 30 € ; calculés en fonction du quotient familial. Les tranches de quotient familial sont les mêmes que Familles Rurales (un justificatif devra être présenté au moment de l'inscription).

QUOTIENT FAMILIAL	0 € à 500 €	501 € à 700 €	701 € à 900 €	+ 900 €
PARTICIPATION COMMUNALE	30 €	20 €	15 €	10 €

En inscrivant leur enfant à l'activité de leur choix, les parents régleront le montant de la cotisation, moins le montant de prise en charge par la commune.

Les associations présenteront à la mairie au plus tard le 15 décembre, la totalité des fiches d'inscription et des justificatifs de quotients familiaux, en vue de leur remboursement des prises en charge communales qui leur sont dues.

Il est proposé d'étendre le PASS SPORT aux associations culturelles pour créer désormais le PASS SPORT/CULTURE.

Les parents des jeunes de 7 ans sont informés par l'association qui les accueille de la possibilité de bénéficier du dispositif PASS SPORT/CULTURE.

Un calcul de prise en charge par l'association est effectué. Une participation financière communale est ensuite versée à chaque association en fonction des inscriptions des jeunes de 7 ans au titre du PASS SPORT/CULTURE.

Paul Clémenceau demande pourquoi le PASS SPORT/CULTURE n'est pas étendu aux communes historiques.

Jacky Quesnel répond qu'à ce jour, il n'y a pas eu de demande par les autres communes.

Paul Clémenceau observe qu'on sait bien uniformiser les impôts, on pourrait en faire de même pour les prestations de service à destination des familles.

Jacky Quesnel précise qu'il n'a pas été dit que le PASS SPORT/CULTURE ne concernerait pas un jour toutes les communes de Sèvremoine.

Monsieur le maire rappelle que l'harmonisation de la fiscalité est une obligation. Quant au PASS SPORT/CULTURE il ne faut pas oublier que la compétence sport est restée aux communes déléguées. C'est une pratique de la commune déléguée de Saint Macaire, aucune autre n'a souhaité mettre en place ce dispositif. Monsieur le maire invite les communes déléguées intéressées à se manifester. A ce jour, Sèvremoine ne dispose ni d'un maire-adjoint au sport, ni d'une commission « sport ». Il ne peut donc avoir proposition de la commune nouvelle elle-même, concernant le PASS SPORT/CULTURE.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
108	77	19	12

AVALISE le principe et les modalités de fonctionnement du PASS SPORT/CULTURE qui ne concerne dans un premier temps que la commune et les associations de Saint Macaire.

PRECISE que la participation financière communale sera versée au vu des imprimés d'inscription signés des parents et d'une photocopie justifiant le quotient familial.

DELIB-2017-53

Subvention formation cadre/arbitre sur la commune de Saint Macaire

La commune de Saint Macaire accorde depuis plusieurs années des subventions spécifiques aux associations afin de pallier le manque de responsables et d'arbitres dans chaque club. Pour cela, le budget communal prend en charge 50 % du coût du stage de cadre/arbitre, dans la limite d'un plafond.

Isabel Volant précise que cette subvention s'adresse aux associations sportives, peu importe le sport. Elle a représenté 412 € pour l'année 2016.

Paul Clémenceau invite tous les dirigeants sportifs des communes historiques à solliciter cette subvention pour formation cadre/arbitre.

Jacky Quesnel observe que l'aide communale se fait également par le biais des subventions. Certaines associations appuient leur demande de subvention par des formations cadre/arbitre pour leurs adhérents.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
119	74	25	20

RECONDUIT cette subvention cadre/arbitre, dans un premier temps, pour les associations macairoises, dans la limite d'une participation communale de 110 € par stage de formation.

DELIB-2017-54

Vente de bois de chauffage

Des travaux de taille sur une haie vont être réalisés courant mars à l'espace botanique Bikini à Saint Crespin. Une entreprise intervient aidée des agents techniques. Il est envisagé de récupérer le bois pour le vendre à des personnes intéressées.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
121	110	6	5

AVALISE le principe de cette vente de bois, au prix de 45 € le stère, étant entendu que ce prix de vente vaudra pour toute vente de bois par la commune de Sèvremoine, sur toutes ses communes déléguées.

DELIB-2017-55

Tarifs du repas du forum des associations de Saint Macaire

La commune déléguée de Saint Macaire organise, comme il y a quelques années, un forum des associations, le 20 mai prochain, au cours duquel chaque association macairoise est invitée à présenter son activité.

En clôture de forum, est prévu un repas convivial auquel peuvent participer les adhérents des associations présentes au forum.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
120	106	6	8

AVALISE le tarif facturé aux participants au repas :

- Adultes : 13 €
- Enfants : 8 €

3. Proximités

DELIB-2017-56

Regroupement de la mairie annexe et de l'agence postale communale de Roussay Autorisation de déposer une déclaration préalable et une autorisation de travaux

Suite à la validation du projet par les instances politiques, les dossiers administratifs et techniques sont en cours de finalisation par l'architecte.

En vue du lancement des travaux, il convient de déposer en mairie annexe de Roussay les dossiers suivants :

- Une déclaration préalable au titre du code de l'urbanisme
- Une autorisation de travaux dans un ERP (au titre du code de l'habitat et de la construction) pour les notions de sécurité et d'accessibilité.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu l'article L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
121	117	0	4

HABILITE monsieur le maire, son représentant Hervé Launeau, adjoint au maire de Sèvremoine en charge des bâtiments ou Eric Chouteau, conseiller délégué de la commune nouvelle en charge des bâtiments, (quartier sud, communes déléguées du Longeron, Torfou et Roussay) à signer et déposer lesdites demandes.

4. Infrastructures

DELIB-2017-57

Halte ferroviaire de Torfou : participation à l'installation d'un pont-rail

La traversée de la voie ferrée par les piétons et cyclistes, à Torfou pour rejoindre le centre-bourg ne peut s'effectuer que par deux passages, non sécurisés, sachant qu'à ce jour, seulement quelques trains empruntent cette voie. Suite aux travaux de modernisation de la ligne, prévus par la Région, le cadencement sera augmenté pour atteindre 10 aller-retours quotidiens. SNCF-Réseau propose l'installation d'un pont-rail.

SNCF-Réseau serait maître d'ouvrage et maître d'œuvre de l'opération.

Le chantier est à programmer pendant la fermeture de la ligne (entre juillet 2018 et avril 2019) pour faciliter les travaux et en réduire le coût. La participation à charge de Sèvremoine est estimée à 130 000 € HT. La gestion ultérieure de l'ouvrage (incorporé au patrimoine de SNCF-Réseau) qui comprend la surveillance, l'entretien, toutes réparations et le renouvellement de l'ouvrage avec ses fonctions initiales sera assurée par SNCF-Réseau.

Jean-Louis Martin précise que dans le cadre de la rénovation de la ligne Clisson-Cholet, la SNCF propose de mettre en sécurité l'accès des habitants du sud de Torfou au centre-bourg. La voie ferrée coupe cette circulation, restent deux passages : un pont et un passage à niveau. Aujourd'hui 4 trains par jour circulent, demain il y en aura une vingtaine. Des problèmes de sécurité risquent de surgir. On creuserait sous la voie pour y aménager un passage en liaison douce piétonne. En réalisant l'opération maintenant, le coût serait de 130 000 €, ensuite la facture sera augmentée de 110 000 €.

Richard Cesbron demande la raison de cette augmentation de 110 000 €.

Jean-Louis Martin répond que dans le cadre de la rénovation de cette voie, la circulation des trains sera arrêtée durant une certaine période, afin de faciliter les travaux. Des travaux sous circulation reviennent beaucoup plus chers à la SNCF, car il convient de prévoir la sécurité des personnels qui interviennent sur ces ouvrages.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
120	117	1	2

AVALISE, pour des raisons de sécurité, l'installation de ce pont-rail afin de sécuriser les modes doux (piétons, cyclistes).

S'ENGAGE à participer financièrement à hauteur de 130 000 € à la réalisation du pont-rail.

5. Affaires patrimoniales

DELIB-2017-58

Saint Macaire en Mauges – 45 rue du poirier - Acquisition de biens

La commune propose de saisir l'opportunité de la vente du bâtiment ayant abrité l'entreprise SACAIR pour créer une zone d'équipements pour différentes associations et éviter la création d'une friche industrielle. Une opération d'aménagement pour la création d'une trentaine de maisons d'habitation est également possible sur une partie du site.

Ces biens, situés 45 rue du Poirier à Saint Macaire, sont propriétés de la Société ALE FIN représentée par Monsieur Alessio Barani et correspondent aux parcelles suivantes :

Références cadastrales section AA n°	Superficie en m²
80	25 619
81	213
169	147
280	775
Total	26 754

Le bâti existant a une superficie de 4 364 m² au rez-de-chaussée et de 1 972 m² à l'étage.

La commission Bâtiments a étudié ce projet lors des réunions du 26 septembre et du 21 novembre 2016. Un avis favorable a également été émis par la commission Aménagement et Urbanisme lors de sa réunion du 5 octobre 2016.

L'avis du service de France Domaine a été demandé le 30 novembre 2016 et reçu le 13 mars 2017. Cet avis indique une valeur de 470 000 €.

Compte tenu de la localisation du bien et des possibilités qu'il offre de création d'un équipement nécessaire à la vie des associations de cette partie de Sèvremoine et de création d'un secteur d'habitat, en densification urbaine, il est proposé d'acquérir le bien à 485 000 €. Il est précisé que les parcelles destinées au projet d'habitat pourraient être cédées par la suite à un aménageur.

Marie-Isabelle Troispoils se demande pourquoi on ne fait pas que du logement sur le site, en s'évertuant à y implanter un équipement sportif. Malheureusement, à une certaine époque, Saint André n'a pas pu suivre Saint Macaire pour la construction d'un équipement sportif à la Croix Verte. C'est pourtant bien ce dernier site de la Croix Verte que Saint Macaire avait retenu pour l'implantation d'une nouvelle salle de sport.

Jean-Louis Martin répond que les hommes et les idées changent. Si certes on peut imaginer ces équipements à la Croix Verte, aujourd'hui on est face à une opportunité qu'il apparaît souhaitable de saisir, en concertation avec les commissions bâtiments et aménagement. La solution d'un bâtiment commun à Saint André et à Saint Macaire à la Croix Verte reste envisageable.

Marie-Isabelle Troispoils reprend que la commission bâtiments avait émis quelques réserves à la transformation du site de la SACAIR en équipement sportif.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu les articles L. 2122-21 7°, L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le plan cadastral,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
121	77	22	22

ACCEPTE l'acquisition de ces biens au prix de 485 000 €.

AUTORISE Didier Huchon, maire de Sèvremoine ou ses représentants Jean-Louis Martin, Gérard Vibert, Yves Marquis ou Jean-Luc Bregeon, adjoints de la commune nouvelle Sèvremoine en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte notarié devant Hyacinthe Simon et Billy Poupelin, notaires associés, 90 rue Choletaise, Saint Macaire en Mauges, 49450 Sèvremoine.

DELIB-2017-59

Saint Macaire en Mauges - rue Pasteur et rue Jeanne d'Arc - Acquisition de biens

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Macaire en Mauges comporte une orientation d'aménagement et de programmation sur le secteur Tamarin qui représente le principal potentiel de renouvellement urbain dans le centre de Saint Macaire. L'étude portant sur les potentialités, réalisée dans le cadre de l'élaboration du PLU'S, mentionne également ce projet de restructuration urbaine en cours autour de la Maison des Arts. Ce secteur fait aussi le lien avec le secteur de l'OAP Pasteur, site du projet de pôle Santé.

La commune historique de Saint-Macaire en Mauges a déjà acquis des parcelles sur cette OAP Tamarin et il convient de poursuivre l'acquisition afin de débiter le projet global d'aménagement.

Les biens en vente sont propriétés de la SCI CHEC et correspondent aux parcelles suivantes :

Références cadastrales section AB n°	Superficie en m ²	Nature du bien
223	1 736	Entrepôt désaffecté
220	393	Parking
208	359	Passage
Total	2 488	

La commission Aménagement et Urbanisme a émis un avis favorable à cette acquisition lors de sa réunion du 5 octobre 2016.

L'avis du service de France Domaine a été demandé le 8 décembre 2016 et reçu le 13 mars 2017. Cet avis indique que la valeur vénale de ce bien est estimée à environ à 150 000 €, soit 60 €/m².

Compte tenu de la localisation stratégique du bien, en cœur de bourg de St-Macaire en Mauges, Pôle principal de Sèvremoine, et des prix généralement relevés sur ce secteur, il est proposé d'acquérir ces biens au prix de 250 000 € (soit 100 €/m²).

Pascal Esnard constate que contrairement à la SACAIR, l'estimation de France Domaine s'éloigne en l'occurrence de l'offre de Sèvremoine, avec 100 000 € d'écart.

Jean-Louis Martin explique que le prix de France Domaine est apparu à la commission en deçà de la valeur réelle du bien. On est en plein centre-ville. Il ressort de la négociation avec le propriétaire un prix de 250 000 €. Il s'agit d'une opération extrêmement importante pour Sèvremoine et pour Saint Macaire. Si on dit non, on s'engage dans une procédure de déclaration d'utilité publique, longue et coûteuse, en frais de procédure et de personnel.

Pascal Esnard précise qu'il s'inquiète seulement d'un recours éventuel.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu les articles L. 2122-21 7°, L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le plan cadastral,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
119	87	17	15

ACCEPTE l'acquisition de ces biens au prix de 250 000 €.

AUTORISE Didier Huchon, maire de Sèvremoine ou ses représentants Jean-Louis Martin, Gérard Vibert Yves Marquis ou Jean-Luc Bregeon, adjoints de la commune nouvelle Sèvremoine en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte notarié devant Hyacinthe Simon et Billy Poupelin, notaires associés, 90 rue Choletaise, Saint Macaire en Mauges, 49450 Sèvremoine.

DELIB-2017-60

Saint Macaire en Mauges - rue des Mauges - achat de parcelles en vue du classement de la desserte voirie dans le domaine public

Pour régulariser l'entretien qui a toujours été fait par la commune rue des Mauges, il est proposé d'acquérir les parcelles selon le tableau suivant :

Vendeurs	Référence cadastrale AD	Surface en m²
M. et Mme Dixneuf Laurent	370	29
Mme Charrier Christine	372	16
M.Leroux Paul	368	20
M.Brebion Grégory et Mme Ripoche Audrey	364 - 366	20
Mme Gobert Juliette	360 - 362	64
M.Coutolleau Sébastien	373 - 375	24
Association de Bienfaisance de St Macaire	378	29
M.Laurendeau Maxime et Mme Daguise Stéphanie	380	53
Cts Brangeon	382 - 384	112
Total		367

Les frais seraient pris en charge par l'acquéreur et il est envisagé de verser un €uro symbolique à chacun des 9 propriétaires vendeurs.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu les articles L. 2122-21 7°, L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le plan cadastral,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
120	113	1	6

ACCEPTE l'acquisition au prix de 1 €.

AUTORISE Didier Huchon, maire de Sèvremoine ou ses représentants Jean-Louis Martin, Gérard Vibert, Yves Marquis ou Jean-Luc Bregeon, adjoints de la commune nouvelle Sèvremoine en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte notarié devant Hyacinthe Simon et Billy Poupelin, notaires associés, 90 rue Choletaise, Saint Macaire en Mauges, 49450 Sèvremoine.

DELIB-2017-61

Tillières - Moulin Guillou - achat de parcelles en vue de créer un parking

La commune est propriétaire de parcelles où se trouve le Moulin Guillou à Tillières.

En vue de l'extension du parking existant, il est proposé d'acquérir la parcelle cadastrée A n°2956 de 436 m² à Monsieur Michel Brevet, au prix de 2 €/m².

Les frais seraient pris en charge par l'acquéreur.

La commission Infrastructures a émis un avis favorable à cette acquisition lors de sa réunion du 21 février 2017. La commune déléguée de Tillières a donné un avis favorable lors de sa séance du 6 mars 2017.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu les articles L. 2122-21 7°, L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le plan cadastral,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
119	114	1	4

ACCEPTE l'acquisition de la parcelle cadastrée A 2 956 de 436 m² au prix de 2 € le mètre-carré.
AUTORISE Didier Huchon, maire de Sèvremoine ou ses représentants Jean-Louis Martin, Gérard Vibert, Yves Marquis ou Jean-Luc Bregeon, adjoints de la commune nouvelle Sèvremoine en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte notarié à l'office notarial Dupont Jugan Luquiau (SCP) 5bis, rue Chassiac, Montfaucon Montigné, 49230 Sèvremoine.

6. Aménagement

DELIB-2017-62

Le Longeron - terrains situés à l'angle de la rue du Commerce et de la rue Luc Terrier - Déclaration préalable pour division foncière

La commune est propriétaire des parcelles situées à l'angle de la rue du Commerce et de la rue Luc Terrier. Des commerçants souhaitent acquérir ces parcelles pour y construire leurs locaux commerciaux.

Pour vendre ces parcelles, une déclaration préalable pour détacher des lots en vue de construire s'avère nécessaire.

Le conseil municipal,

Vu l'article L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
118	114	2	2

ACCEPTE le dépôt d'une déclaration préalable pour division foncière pour les parcelles situées à l'angle de la rue du Commerce et de la rue Luc Terrier.

AUTORISE monsieur le maire à signer la demande de déclaration préalable.

ACTUALITE DES COMMISSIONS

Commission Aménagement et Urbanisme

Jean-Louis Martin rappelle les prochaines réunions concernant le secteur de l'urbanisme :

- Veillée Urbaine

3 avril, 19h au Prieuré (Saint-Macaire)
pour tous les habitants de Sèvremoine

- Présentations du PADD par Quartier (20h)
Sèvre : 3 mai, Salle Prosper Amiot (Le Longeron)
Avresne : 10 mai, Espace Renaudin (La Renaudière)
Moine : 22 mai, Espace Maurice Ripoché (Montigné)
- Réunion d'information Carrière : 15 mai à 20h, salle des Loisirs à Roussay

ACTUALITE DE MAUGES COMMUNAUTE

Commission aménagement numérique

Application mobile GIGALIS (Pays de la Loire)

- Principe
 - Relevés des débits mobiles par les habitants
 - Etablir une cartographie et des débits 2G/3G/4G
- Enjeu
 - Identifier les actions à mettre à en œuvre avec les opérateurs pour pallier les déficiences constatées ou pour améliorer les performances.

Monsieur le maire invite les élus à télécharger cette application, permettant de mesurer l'emplacement d'un point donné géolocalisé, qui remonte dans une base de données utilisée par la région pour intervenir auprès des opérateurs, afin d'améliorer la couverture mobile sur le territoire.

DECISIONS DU MAIRE

N°DEC-2017-20-AG / Machines à affranchir : contrats de location entretien, contrats d'utilisation avec la Poste

Le 1^{er} mars 2017

Considérant qu'il est nécessaire d'une part d'actualiser la raison sociale pour la faire passer des communes historiques au nom de Sèvremoine et d'autre part d'intervertir les machines à affranchir des sites de l'hôtel de ville de Saint Macaire en Mauges et des bureaux de Val de Moine, ont été signés les contrats de location entretien des machines à affranchir avec Pitney Bowes et les contrats d'utilisation d'une machine à affranchir subséquents avec la Poste, concernant les machines à affranchir suivantes, pour un effet au 1^{er} mars 2017 :

Site	Type de machine à affranchir	Durée du contrat	Loyer annuel initial de référence H.T.
Service urbanisme et voirie 4, square d'Italie Saint Germain sur Moine	DM220i accessoires, plateau balance	5 ans	402,00 €
Hôtel de ville 23, place Henri Doizy Saint Macaire en Mauges	DM300c Plateau balance intégré 5kg	5 ans	440,00 €
Mairie déléguée 14, rue de Bretagne Saint Crespin sur Moine	DM55 tpMAc	3 ans	264,00 €
Mairie déléguée 3, rue du Donjon Montfaucon Montigné	DM55 tpMAC	3 ans	264,00 €
Mairie déléguée 6, place de l'Aire du Four Saint André de la Marche	DM175i Plateau de balance intégré 5KG	3 ans	410,00 €

N°DEC-2017-21-AG / Marchés de travaux pour l'extension de l'école publique « Les Peupliers » sur la commune déléguée de Saint André de la Marche.

Le 7 mars 2017

Des marchés publics ont été signés avec les entreprises suivantes :

N°	LOTS	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT H.T. DU MARCHE
1	Terrassement VRD Espaces verts	SARL Bouchet Francis et Fils 49340 Vezins	20 424,48 €
2	Gros œuvre	SARL Defond Olivier 49450 Sèvremoine	72 768,77 €
3	Ravalement	SAS VD Façades 49450 Sèvremoine	8 982,45 €
4	Charpente bois	SARL Batibois 49360 Maulévrier	9 529,33 €
5	Charpente métallique	SARL Gallard 49110 Montrevault sur Evre	15 218,00 €
6	Couverture tuiles	SARL Couverture Palussière 49110 Mauges sur Loire	6 200,00 €
7	Etanchéité	SAS Batitech 49300 Cholet	31 703,76 €
8	Menuiseries extérieures aluminium	Atelier Peau 49600 Beaupreau	37 617,88 €
9	Menuiseries intérieures bois	SAS Perrin 49450 Sèvremoine	15 582,56 €
10	Cloison doublage	SARL Soniso 49300 Cholet	17 090,50 €
11	Carrelage Faïence	SARL Caillaud Vrignaud 85500 Les Herbiers	22 245,85 €
12	Plafonds suspendus	SARL Techni Plafonds 85290 Mortagne sur Sèvre	7 814,43 €
13	Peinture	Paillat Thierry 49360 Les Cerqueux	5 435,73 €
14	Plomberie sanitaire	R&D Energies 49660 Sèvremoine	8 394,50 €
15	Chauffage gaz ventilation	R&D Energies 49660 Sèvremoine	14 422,00 €
16	Electricité	SARL EP2C 49740 La Romagne	18 104,19 €
Total			311 534,43 €

N°DEC-2017-22-AG / Assainissement rues Pasteur et de Vendée à Saint Macaire en Mauges : demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau

Le 7 mars 2017

Considérant que cette dépense est estimée à 632 280 € H.T., il a été sollicité auprès de l'Agence de l'Eau une subvention la plus élevée possible pour la mise en séparatif des réseaux eaux usées et pluviales des rues Pasteur et de Vendée sur la commune déléguée de Saint Macaire en Mauges.

N°DEC-2017-23-AG / Assainissement rues Pasteur et de Vendée à Saint Macaire en Mauges : demande de subvention au conseil départemental

Le 7 mars 2017

Considérant que cette dépense est estimée à 632 280 € H.T., il a été sollicité auprès du conseil départemental de Maine-et-Loire une subvention la plus élevée possible pour la mise en séparatif des réseaux eaux usées et pluviales des rues Pasteur et de Vendée sur la commune déléguée de Saint Macaire en Mauges.

N°DEC-2017-24-25-AG / Assainissement rues du Moulin, de la Poste, du Commerce, de l'Eglise et allée de la Mairie, commune déléguée de Tillières commune nouvelle de Sèvremoine : demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du conseil départemental de Maine-et-Loire

Le 15 mars 2017

Considérant que cette dépense est estimée à 727 965,50 € H.T. et considérant que l'Agence de l'Eau accorde une subvention à ce titre, il a été sollicité auprès de l'Agence de l'Eau et du conseil départemental de Maine-et-Loire, une subvention la plus élevée possible pour la mise en séparatif et la restructuration des réseaux eaux usées et pluviales des rues du Moulin, de la Poste, du Commerce, de l'Eglise et allée de la Mairie, commune déléguée de Tillières commune nouvelle de Sèvremoine.

N°DEC-2017-26-AG / Demande de subvention D.E.T.R. 2017 pour restructuration de mairies déléguées avec les agences postales La Renaudière, Montfaucon-Montigné, Roussay

Le 21 mars 2017

Les travaux de restructuration des mairies déléguées de La Renaudière, Montfaucon-Montigné et Roussay sont programmés pour accueillir les guichets uniques « mairie – agence postale communale », pour un commencement du chantier début mai 2017 et une fin en novembre 2017. Le coût estimatif de l'opération s'élevant à la somme de 220 000 € hors taxes, une aide financière au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux a été demandée à Madame la Préfète du Maine-et-Loire.

N°DEC-2017-27-AG / Demande de subvention D.E.T.R. 2017 pour l'aménagement du centre-bourg de la commune déléguée de Saint Macaire en Mauges

Le 21 mars 2017

Les travaux d'aménagement du centre-bourg de Saint Macaire-en-Mauges, commune déléguée de Sèvremoine, sont programmés pour un début de chantier en 2017 et une fin en mai 2018. Le coût estimatif de l'opération s'élevant à la somme de 2 090 000 € hors taxes, une aide financière au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux a été demandée à Madame la Préfète du Maine-et-Loire.

Concessions cimetières

Maire ayant accordé la concession	N° de la concession	Demandeur	Sépulture de	Durée de la concession	Début de la concession	Nature de la concession	Prix de la concession
Saint Germain sur Moine	2/2017	Eric Chiron Saint Crespin sur Moine	Paul Chiron et ses enfants	30 ans	2 mars 2017	Concession nouvelle	210 €
Torhou	2017/11	Anne-Marie Guinaudeau Torhou	Familles Guinaudeau-Lucas	30 ans	22 décembre 2016	Concession nouvelle	80 €
Torhou	2017/12	Marcelle Gautier Torhou	Familles Perdriau-Gautier	15 ans	11 mars 2017	Concession nouvelle	40 €

Déclarations d'intention d'aliéner

La commune Sèvremoine a décidé de renoncer à exercer son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

N°DECISION	Commune déléguée	N° voirie	Rue	Section	N° parcelles	Date décision
2017023	LA RENAUDIÈRE	12	Bel air (rue de)	AC	129 à 134, 188	24/02/2017
2017047	ST MACAIRE	5	Rochejaquelein (rue de la)	AC	284	24/02/2017
2017048	ST MACAIRE	3	Moulin (rue Jean)	AC	136	24/02/2017
2017049	ST MACAIRE	26	Novembre (bd du 11)	AE	470, 471	24/02/2017
2017050	ST GERMAIN	25	Beaumanoir (rue)	E	1712	24/02/2017
2017051	LE LONGERON	13	Gallard (impasse de)	AC	302p	24/02/2017
2017052	LE LONGERON	13	Gallard (impasse de)	AC	325p	24/02/2017
2017053	LE LONGERON	13	Gallard (impasse de)	AC	302p, 325p	24/02/2017
2017054	TILLIERES	15	Commerce (rue du)	A	1505	24/02/2017
2017055	ST MACAIRE	4	Louis (rue St)	AD	289p	24/02/2017
2017056	ST MACAIRE	6	Louis (rue St)	AB	289p	24/02/2017
2017057	ST MACAIRE	4	Air (allée de Bel)	AL	26	24/02/2017
2017058	ST MACAIRE	75	Vendée (rue de la)	AE	999	24/02/2017
2017059	TILLIERES		Guilloires (les)	C	1834	06/03/2017
2017060	TILLIERES	2	Lavoir (impasse du)	A	2091, 2092	06/03/2017
2017062	ST ANDRE	2	Charmes (rue des)	AC	258	06/03/2017
2017063	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	12	Acacias (rue des)	B	1171	06/03/2017
2017064	LE LONGERON		Praires (rue des)	AC	52	06/03/2017
2017065	LE LONGERON		Praires (rue des)	AC	53	06/03/2017
2017066	TILLIERES	11	Commerce (rue du)	A	1510	06/03/2017
2017067	ST GERMAIN		Riveterie (la)	D	3345, 3346	06/03/2017
2017068	ST GERMAIN	14	Hardy (rue du Bourg)	D	1497, 2955	06/03/2017
2017069	ST MACAIRE	26	Bretagne (rue de)	AA	124	06/03/2017
2017070	TILLIERES	2	Sorbiers (rue des)	C	1695	06/03/2017
2017071	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	6	Aigefoux (rue de l')	A	287	06/03/2017
2017072	ST CRESPIN		Ardillère	B	1228, 1230 à 1233, 1288, 1289	13/03/2017
2017073	ST ANDRE	1	Libération (rue de la)	AA	70	13/03/2017
2017074	ST MACAIRE	26	Vendée (rue de la)	AB	118, 119	13/03/2017
2017075	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	12	Quereaux (les)	B	528, 1156	13/03/2017
2017076	ST ANDRE		Actipôle Anjou (ZA)	B	2644	13/03/2017